

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017**

Nombre de membres en exercice : 15  
Présents et représentés : 12  
Compte rendu affiché le 05/10/2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-six septembre, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19/09/2017, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS adjoints, Sandrine BAUDET, Philip FUHRMANN, Daniel FOËX, Philippe SAUTIER, Elodie BUSSAT, Matthias BLANDIN, conseillers.

**Procuration** : Philippe SAUTIER à Matthias BLANDIN

**Absents** : Carole CONS, Cécile DUPARC, Tanaïs DE SURMONT.

A été nommée secrétaire : Virginie BOUVARD  
Le compte-rendu du 25/07/2017 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Intercommunalité :**

**Mutualisation** : M. le Maire présente à l'assemblée le projet de plan de formation « mutualisé » établi en partenariat avec la Communauté de Communes du Genevois (C.C.G.) et ses communes membres. Ce plan de formation, à destination des agents communaux, permettra de constituer des groupes et de mettre en commun des besoins similaires pour les traiter à l'échelle du territoire. Il favorisera, par ailleurs, la proximité de la formation et limitera ainsi les coûts de déplacement. L'assemblée, à l'unanimité approuve le projet de plan de formation mutualisé tel que proposé.

**Urbanisme** : M. le Maire rappelle qu'une convention de service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols a été conclue en décembre 2014 avec la C.C.G. Il explique que la commune de Saint-Julien-en-Genevois, qui gérait jusqu'à présent ses dossiers d'urbanisme, souhaite aujourd'hui rejoindre ce service. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'intégration de la Commune de Saint-Julien-en-Genevois ainsi que la convention de mise à disposition de son agent, à raison d'un mi-temps, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Assainissement Epagny** : Les travaux se termineront en ce début d'automne avec les derniers branchements en eau, l'aménagement de la place et la sécurisation de la traversée du hameau (plateau sur - élevé..). Comme convenu avec l'entreprise BESSON, le chemin, en bas de la Route d'Epagny, sera remis en état et le dépôt de terre évacué.

Par ailleurs, M. LACHENAL rappelle que le goudronnage de certains accès était prévu dans le cadre de ce programme. C'est pourquoi, la commune souhaite profiter de ces travaux pour faire des reprises sur certaines routes dégradées – Chemin du Verger, Passage de St Sébastien, début de la Route du Mont. La part communale pour ces travaux, qui seraient effectués par la Société COLAS, s'élève à 52 076 € TTC.

De plus, des devis ont été demandés aux sociétés EIFFAGE et COLAS pour la réfection intégrale de la Route du Mont. Les propositions reçues s'élèvent à :

- EIFFAGE : 72 650 € HT soit 87 180 € TTC
- COLAS : 68 000 € HT soit 83 850 € TTC

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition de la société COLAS, offre la moins-disante.

**Bureau des Maires :** La commune de Jonzier-Epagny accueillera le Bureau des Maires, qui réunit les 17 maires du canton, le lundi 2 octobre prochain à 18h00. Divers sujets seront abordés (environnement - aménagement du territoire....).

**Eau potable :** Les relevés de compteurs seront désormais effectués deux fois par an par les services de l'exploitation « eau » de la C.C.G. au lieu d'une fois. Les administrés recevront donc deux factures annuelles « au réel » à compter de cette année.

## **2. Halpades – logements sociaux :**

Dans le cadre du financement des logements de la résidence « Aux Tirées », M. le Maire rappelle que la commune accorde sa garantie solidaire à la société Halpades. Pour faire suite à un réaménagement de cet emprunt avec le Crédit Coopératif et afin d'en optimiser sa dette, Halpades sollicite la commune pour la garantie à 100 % de ce prêt révisé à un taux fixe de 1,40 % sur 20 ans en lieu et place de la garantie initiale. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

## **3. Biens communaux :**

**Projet VIALARON :** Mme BOURAS explique que dans le cadre du projet d'installation d'une épicerie de proximité dans ce bâti, plusieurs enseignes ont été contactées, VIVAL (Casino) - UTILE (U) – PROXI (Carrefour) – La Société Carrefour a effectué une proposition, accompagnée d'une étude de marché, correspondant au projet souhaité par la commune. La réflexion suit donc son cours avec, dans un premier temps, une consultation auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) début octobre. Cet organisme pourra apporter son soutien sur les possibilités d'aménagement de cette propriété (logement à l'étage, accès...), et ses conseils concernant la conservation du bâti (architecture...)

**Auberge La Goutte d'Or :** M. et Mme BROWN, gérants de l'auberge, ont informé la commune de leur souhait de mettre un terme à la convention d'occupation le 31/03/2018. La publicité pour cette remise en gérance et l'appel à candidatures seront effectués dès début octobre.

**Boulangerie :** M. et Mme AUDOIN souhaite installer un chalet pour faciliter la prise des commandes durant les quinze jours de fêtes de fin d'année. L'assemblée, à l'unanimité, accepte cette demande.

## **4. Urbanisme :**

### **Révision du PLU :**

L'enquête publique, en cours, se terminera le 20 octobre 2017. Pour rappel, le commissaire enquêteur, Jean-Paul BRON, effectue des permanences en mairie, les :

- vendredi 6 octobre 2017 de 17h00 à 20h00
- mardi 10 octobre 2017 de 9h00 à 12h00
- vendredi 20 octobre 2017 de 17h00 à 20h00

L'objectif est d'adopter le PLU vers mi-décembre.

**Extension Boulangerie :** la commission d'accessibilité de la Direction Départementale des Territoires examinera le dossier de permis de construire le 10 octobre prochain.

### **Certificat d'urbanisme :**

- Me AUGEROT-BESSON pour les Consorts POTEX : vente parcelles B 298 et B 315 - 103 Chemin Vy Coquard.

### **Déclarations préalables :**

- Cédric DE SURMONT : Les Carrés d'Amalia - Route de Vigny – pose d'un vélux – avis favorable.

### **Permis de construire :**

- Isabelle LAFOND: B 333p – Route du Devin – construction d'une maison individuelle – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

- Thomas MAECHLER : B 1808, 1811, 1816, 1818, 1819 - 22 Chemin du Sojard – Rénovation Modification des ouvertures d'une ancienne ferme - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.
- Adrien MISCHI : B 1621, 1623, 330 – 19 Route des Maréchaux - agrandissement et réaménagement d'une maison individuelle. La commission souhaite rencontrer les propriétaires pour plus de précisions sur ce projet.
- Modificatif Consorts TREMBLET : B 1726 - Route de Novéry – construction de quatre logements modification des menuiseries en blanc.

### **5. Personnel communal :**

M. le Maire explique qu'une offre d'emploi pour un poste d'agent technique à mi-temps sur les communes de Jonzier-Epagny et Savigny a été diffusée. Après une étude des candidatures, quatre personnes seront reçues courant octobre par les maires-adjoints des deux communes.

### **6. Scolaire :**

**Effectifs :** 214 élèves - **Ecole élémentaire :** 106 élèves – **Ecole maternelle :** 108 élèves

M. MERY explique que des classes ont dues être réaménagées avec des créations de double-niveau suite à l'arrivée de nouveaux élèves dans l'été. Ces effectifs croissants ont également un impact au sein des services périscolaires.

**Logiciel et Portail famille :** cet outil informatique pour la gestion des demandes de réservation aux services périscolaires a été ouvert aux familles depuis le 20 septembre.

**NAP :** les inscriptions pour la 1<sup>ère</sup> session ont été effectuées le 18 septembre. Il manque à ce jour une activité le vendredi à l'école maternelle de Savigny.

**Retour à la semaine des 4 jours – rentrée 2018 :** une réflexion sera engagée dans le cours de cette année scolaire.

**Equipement numérique :** « L'école numérique rurale » est un projet initié et subventionné par l'Education Nationale pour favoriser l'installation de supports numériques dans les écoles (vidéo projecteur, écran...) Malheureusement seuls deux projets pourront bénéficier de cette aide financière sur la Haute-Savoie. Le SIVU ne participera donc pas à ce projet et s'oriente vers d'autres solutions financières.

**Réfection clôture – école élémentaire :** elle a été refaite dans son intégralité suite à la détérioration par les élèves. M. MERY précise qu'en cas de prochaine détérioration, la responsabilité des parents des élèves sera engagée.

### **7. Divers :**

**Comice agricole :** Cette manifestation est organisée par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie le 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Valleiry. Le conseil municipal, décide de verser une subvention de 200 € pour sa participation à ce concours.

**IRMA :** Suite à cette catastrophe naturelle, l'association des Maires sollicite les communes pour apporter leur aide. L'assemblée, à l'unanimité décide de verser la somme de 1 000 € au profit des sinistrés.

**Projet collègue du Vuache :** Son implantation à l'entrée de Valleiry a été validée. Une réflexion est en cours concernant la viabilisation du secteur concerné, le chemin piétonnier jusqu'au gymnase ainsi que l'accès routier sous-terrain pour le transport scolaire. Le Conseil Départemental a validé le projet et souhaite le démarrage des travaux en 2019-2020.

**Maison de la Santé :** Les communes vont travailler en association pour ce projet sur Valleiry.

**Congrès des Maires :** L'assemblée, à l'unanimité, approuve la prise en charge par la commune des frais de transport pour un montant de 440 € et des entrées au congrès pour un montant de 475 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,  
M. MERMIN**